

MOBILISATION GÉNÉRALE LE 31 MARS 2016 POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Après une pétition qui a dépassé le million de signataires, nous avons obtenu le report de la loi travail, puis, suite à la journée de mobilisation du 9 mars dernier, un premier recul avec l'abandon de plusieurs mesures dont le plafonnement des indemnités prud'homales. Désormais, nous pouvons gagner le retrait car ce qui reste dans cette loi est tout aussi néfaste :

- ✓ la possibilité pour une entreprise de licencier sans avoir de difficultés économiques ;
- ✓ la possibilité par accord d'imposer aux salariés une baisse de leur salaire et une modification de leur temps de travail...
- ✓ la possibilité par accord de majorer seulement de 10 % les heures supplémentaires et de baisser la rémunération des heures complémentaires pour les temps partiels ;
- ✓ la possibilité d'instaurer la modulation du temps de travail sur trois ans,
- ✓ la suppression de la visite médicale obligatoire ;
- ✓ la durée de vie réduite des accords d'entreprise ;

Les salariés du commerce sont plus spécialement visés par l'instauration du référendum d'entreprise qui permettrait de contourner les syndicats représentant 70 % des salariés. En effet, c'est un secret de polichinelle que cette mesure fait suite à l'échec de la négociation relative à l'ouverture dominicale de la Fnac et, plus largement, des résistances face à l'application de la loi Macron. Notre détermination a payé contre cette loi, elle paiera à nouveau face à loi El Khomri, dix fois plus rétrograde !

La CGT, FO, la FSU et Solidaires ainsi que l'UNEF, la FIDL et l'UNL appellent à faire du **jeudi 31 mars** une puissante journée nationale de grève et de manifestations pour exiger le retrait de la loi travail.

Le CLIC-P appelle les salariés du commerce parisien à cesser le travail et à rejoindre la manifestation qui partira à **13 h 30** de place d'Italie vers Nation.

Horaires bouleversés • Salaires écrasés • Promotions refusées

**LE COMMERCE
SE REBELLE**

